

# Palmarès de la 14<sup>e</sup> édition du Concours vidéo « Santé et sécurité au travail : de l'école au travail, à vous de filmer ! »

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) a lancé en octobre dernier, la 14<sup>e</sup> édition du concours « Santé et sécurité au travail : de l'école au travail, à vous de filmer ! », destiné aux élèves des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis (CFA). Réalisé en partenariat avec la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA), ce concours a été organisé sous le parrainage des ministères chargés de l'Éducation nationale et de l'Agriculture. Le palmarès a été dévoilé aujourd'hui lors d'une cérémonie organisée au siège de l'INRS à Paris.



L'objectif de ce concours est de sensibiliser les jeunes en formation aux risques auxquels ils sont exposés lors de leurs premiers pas dans le monde professionnel. Depuis la création du concours, près d'un millier de vidéos ont été réalisées par des établissements de formation. Pour cette édition du concours, c'est près d'une centaine de vidéos qui ont été proposées sur la page [Dailymotion](#).

Cette année, le jury, composé de représentants de l'Éducation nationale, de la CCMSA et de la branche Accidents du travail - Maladies professionnelles de la Sécurité sociale<sup>1</sup>, a distingué quatre productions :

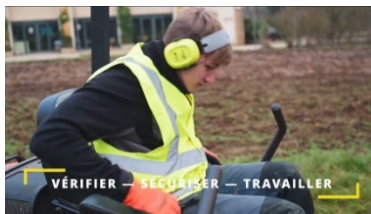
<sup>1</sup> L'Assurance maladie – Risques professionnels, l'INRS, les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (Cramif) et les Caisses générales de Sécurité sociale (CGSS).



Le **1er prix** a été décerné au film [Valse avec le danger : le bal des préventions](#) réalisé par neuf apprenties de 1<sup>ère</sup> année BTS (Métiers de l'Esthétique Cosmétique et Parfumerie) à l'Unité de formation pour apprentis (UFA) du Lycée Boilly (Académie de Lille). « *Nous sommes allées à fond sur le ton décalé, pour jouer sur les clichés et aborder des risques auxquels on ne pense pas forcément dans notre secteur... tout est allé très vite, et en une semaine et demie, le projet était abouti* » relate Sandrine Costeur Rachez, leur enseignante.



Le **2<sup>e</sup> prix** a récompensé la vidéo [Au rythme de la sécurité](#) réalisée par une classe de 1<sup>ère</sup> année CAP Peintre Applicateur de Revêtement du BTP CFA Picardie site de l'Aisne, à Laon (Académie d'Amiens). « *Ça les a fait grandir, Je pense qu'il y a eu une sorte de déclic au cours du projet, et qu'ensuite, ils ont pu travailler davantage en autonomie, réfléchir à des saynètes de situations dangereuses et trouver ensemble les solutions.* » raconte Adeline Lepreux, responsable du Centre de ressources et d'aide à la formation.



Le **3<sup>e</sup> prix** a été décerné à onze élèves de Terminale bac pro agroéquipement, 1<sup>ère</sup> et Terminale aménagement paysager du Lycée agricole Hervé-Bichat, à Courcelles-Chaussy (Académie de Nancy-Metz) pour [L'erreur d'une seconde](#). « *C'est une bonne façon d'amener la prévention auprès de ce jeune public. Je suis convaincue que c'est lorsqu'ils sont au lycée qu'il faut les sensibiliser à la prévention des risques professionnels... et que ces petites graines porteront leurs fruits dans leur activité professionnelle future.* » souligne Béatrice Galonnier, responsable pédagogique.



Le **prix Coup de cœur du jury** a été attribué au court-métrage [Dernier décibel](#) réalisé par la Terminale CAP Agent de Propreté et d'Hygiène du Lycée du Pays de Saint-Omer, Saint-Omer (Académie de Lille). Cette vidéo traite du bruit quotidien, incessant et répétitif, auquel ne prêtent pas forcément attention les agents en charge du nettoyage.

Toutes nos félicitations à l'ensemble des élèves, apprentis et enseignants qui ont été très nombreux à participer à cette édition et qui proposent des productions toujours plus originales sur la prévention des risques professionnels.

Retrouvez l'ensemble des films sur la [chaîne YouTube](#) de l'INRS

---

**A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS)** est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, et administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 550 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris et en Lorraine. L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels. **Contact presse : Marie-Eva PLANCHARD** - 01 40 44 14 40 - [marieeva.planchard@inrs.fr](mailto:marieeva.planchard@inrs.fr)

---